



## Suivi de mise en œuvre de l'ODD3 :

- rapports nationaux volontaires et état de mise en œuvre de l'ODD3
- Expérience marocaine en matière de suivi des ODD au niveau régional et local



# rappports nationaux volontaires et état de mise en œuvre de l'ODD3

Les examens nationaux volontaires (ENV) s'inscrivent dans le cadre du suivi et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après Agenda 2030). Comme l'indique le paragraphe 84 dudit agenda, les examens réguliers au titre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) sont effectués sur une base volontaire, pilotés par les Etats, entrepris tant par les pays développés que ceux en développement, et ouvriront la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes concernées



Les ENV permettent le partage d'expériences, y compris les réussites, les défis et les enseignements à retenir, en vue d'accélérer la mise en oeuvre de l'Agenda 2030. Ils sont plus significatifs lorsqu'ils impliquent un processus d'examen inclusif, participatif, transparent et approfondi aux niveaux national et infranational, lorsqu'ils sont fondés sur des données, produisent des leçons et des solutions tangibles, et lorsqu'ils sont suivis d'actions concrètes et d'une collaboration visant à donner une impulsion à la mise en oeuvre des ODD.



- **Le processus d'examen national volontaire ne devrait pas être dissocié de la mise en oeuvre des ODD.** Il s'agit d'un processus par lequel les pays font le point et évaluent le progrès fait ainsi que les insuffisances dans la mise en oeuvre des objectifs et des cibles. Ce processus ne constitue pas une fin en soi mais permet à un pays de planifier des politiques publiques, des structures et des processus plus appropriés, ainsi que de réviser ses objectifs de développement national pour en assurer la réalisation effective.
- L'ENV peut **servir de catalyseur** à la mise en oeuvre nationale des ODD, au renforcement de la coordination et à l'adoption d'une approche pangouvernementale et une approche de l'ensemble de la société.
- Il peut contribuer à **renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre** et à identifier les domaines où une aide supplémentaire est nécessaire.
- Il peut également être un puissant **outil de communication** pour sensibiliser le gouvernement et la société à l'Agenda 2030 et à la mise en oeuvre des ODD.



- Les ENV étant des examens nationaux, les directives communes d'application volontaire du Secrétaire général encouragent les pays à rendre compte des progrès réalisés par rapport aux 17 ODD. Si des objectifs prioritaires sont identifiés au niveau national, les pays pourraient les aborder plus en détail.
- Le rapport pourrait montrer l'étape à laquelle le pays se trouve dans le cycle de planification national et indiquer si la stratégie ou le plan national, la législation, le budget, les politiques publiques ont été mis à jour ou alignés sur les ODD et comment cela a contribué à la mise en oeuvre nationale, y compris l'examen de la cohérence des politiques et des interconnexions. Les pays sont encouragés à être précis dans l'identification des principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en oeuvre des ODD dans leur ensemble et comment ils prévoient de surmonter ces obstacles.



## ● Questions d'ordre structurel

Les pays pourraient étudier l'impact des enjeux transversaux/structurels sur la mise en oeuvre des ODD, par exemple la SCU, l'égalité des sexes, les inégalités, le commerce, les modes de consommation et de production et la transformation structurelle de l'économie. L'analyse pourrait prendre en compte les obstacles institutionnels au changement au niveau national, régional ou international. Les pays pourraient également fournir des exemples de politiques publiques dont la mise en oeuvre a entraîné des changements porteurs de transformations et / ou montrer les changements institutionnels qu'ils ont apportés pour résoudre les problèmes ou obstacles structurels et comment éviter les tensions entre les ODD.

## ● Objectifs et cibles

Les pays sont encouragés à fournir de brèves informations sur les progrès réalisés et l'état d'avancement des 17 objectifs de développement durable contenus dans l'Agenda 2030. L'examen des ODD pourrait se concentrer sur les tendances, les succès, les défis critiques, les interconnexions, les synergies et les tensions, les problèmes émergents et les enseignements tirés, et décrire les mesures qui ont été prises pour combler les lacunes existantes et les défis qui ont été identifiés.



Les ENV ont couvert les objectifs et cibles de différentes manières, notamment en offrant :

- un aperçu de l'état de réalisation des objectifs et des cibles ;
- un aperçu des réalisations et bonnes pratiques ;
- un aperçu de l'impact des interventions du pays ;
- un aperçu des lacunes et difficultés ;
- des défis et opportunités;
- un aperçu des interactions entre les divers objectifs, synergies et tensions ;
- une analyse des nouveaux enjeux ; et
- des plans pour une mise en œuvre améliorée dans le futur.



### Objectif 3: Bonne santé et bien-être

Les pays de l'OCI en général ont montré une progression modérée vers la réalisation de l'ODD 3, néanmoins les progrès observés ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a des conséquences sanitaires dévastatrices pour les individus, les familles et les communautés, et menace de surcharger les systèmes de santé. Ces problèmes compromettront toutefois les progrès réalisés en vue d'atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.



Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès considérables dans la réduction de la mortalité infantile et néonatale depuis 2000. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans moyen pour le groupe des pays de l'OCI est passé de 98 en 2000 à 55 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2020. En outre, un progrès similaire a été enregistré par le groupe des pays de l'OCI en diminuant le taux de mortalité néonatale de 36 à 23 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2020. Ces progrès doivent toutefois être maintenus et encore améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.



Les valeurs de la couverture sanitaire universelle (CSU) dans le groupe des pays de l'OCI se sont améliorées entre 2000 et 2019, passant de 37 à 57. Une amélioration considérable des valeurs de l'indice de couverture des services de soins de santé primaires a été observée dans 32 pays de l'OCI au cours des deux dernières décennies, avec des augmentations de 20 points et plus dans leurs valeurs d'indice. Cependant, l'indice de couverture des services de soins de santé primaires dans les pays de l'OCI varie également de manière considérable, avec une fourchette de 52 points.



En 2020, la densité moyenne de médecins pour 10 000 habitants était de 9 médecins. Parmi les pays de l'OCI, les densités de médecins de seulement 15 pays de l'OCI étaient supérieures à la moyenne mondiale (16,4). Dans 28 pays de l'OCI, la densité de médecins pour 10 000 habitants était inférieure à 10 et la situation est alarmante dans 15 pays de l'OCI avec moins de 2 médecins pour 10 000 habitants.



# Expérience marocaine en matière de suivi des ODD au niveau régional et local



En exécution de sa mission de suivi et de reporting sur la mise en oeuvre des ODD au Maroc, le HCP s'est engagé, parallèlement à **l'élaboration d'un rapport national annuel, dans un processus de suivi des progrès réalisés dans ce domaine au niveau régional.**

Depuis 2017, un processus d'accompagnement technique et méthodologique des acteurs régionaux et territoriaux pour préparer les conditions favorables au suivi et au reporting sur les ODD au niveau régional.

Ce processus, régionalisé, participatif et partenarial, a été structuré autour de programmes de sensibilisation, d'appropriation et de contextualisation des ODD, de renforcement de capacités des acteurs territoriaux, de développement de bases de données régionales et d'élaboration de rapports régionaux sur les ODD.



Au bilan, le HCP, en collaboration avec les Walis des régions, les conseils régionaux et le FNUAP, a organisé des **ateliers régionaux de sensibilisation sur les ODD dans cinq régions** et a mis en place **des bases de données régionales** dans sept régions avec l'institution **des commissions régionales de la coordination statistique** sous l'autorité des Walis des régions et dont les secrétariats sont assurés par les directions régionales du HCP, alors que ces bases de données sont en cours de réalisation dans le reste des régions pour être finalisées et généralisées en 2024.



Le HCP a, de même, réalisé en 2022, en exécution des actions prévues par son programme de partenariat sur le suivi et le reporting sur les ODD 2019-2022, avec le PNUD et 10 autres agences onusiennes au Maroc, **deux rapports régionaux** sur les ODD pour les régions de Tanger-Tétouan- Al Hoceima et de Casablanca-Settat, dans la perspective de généralisation à l'ensemble des régions du Royaume.



Ces activités ont été accompagnées par la mise en oeuvre par le HCP des programmes de **renforcement de capacités** en faveur des cadres et responsables de ses directions régionales et des services déconcentrés, dans les domaines de production et d'analyse statistiques, d'échange de données, de planification stratégique et de méthodologie de suivi et d'évaluation de mise en oeuvre des ODD